

catholique, dès le moment qu'on paroissoit donner atteinte soit à la distinction des personnes, soit à l'unité de la nature. C'est ainsi que S. Denys d'Alexandrie, ayant réfuté Sabellius, en employant quelques comparaisons qui sembloient ne s'accorder pas avec l'unité de nature, fut aussi-tôt accusé lui-même & obligé de se justifier : ce qu'il fit de la manière la plus satisfaisante, se plaignant de ce qu'on avoit donné à quelques-unes de ses expressions un sens trop littéral & trop étendu. Sur quoi M. l'abbé Pluquet, dans son *Dictionnaire des hérésies*, fait trois réflexions aussi justes que décisives.

Mémoires pour servir à l'hist. de l'égarement de l'esprit humain, ou Dict. des hérésies, art. SABELLIUS.

„ 1°. Sabellius noït que le Pere & le Fils
 „ fussent distingués, & les Catholiques soutenoient contre lui, que le Pere & le Fils
 „ étoient des êtres distingués; les Catholiques
 „ par la nature de la question, étoient donc
 „ portés à admettre entre les personnes Divines la plus grande distinction possible : puis
 „ donc que les comparaisons de Denis d'Alexandrie qui, prises à la lettre, supposent
 „ que J. C. est d'une nature différente de celle
 „ du Pere, ont été regardées comme des erreurs parce qu'elles étoient contraires à la
 „ consubstantialité du Verbe, il falloit que ce
 „ dogme fût non-seulement enseigné distinctement dans l'Eglise, mais encore qu'il fût
 „ regardé comme un dogme fondamental de la Religion chrétienne. „
 „ 2°. Il est clair que les Catholiques soutenoient que le Pere, le Fils & le St.-Esprit
 „ n'étoient ni des noms différens donnés à la